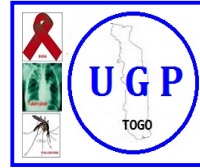


PRIMATURE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT



UNITE DE GESTION DES PROJETS

Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme  
Et d'autres partenaires

**SOLLICITATION PUBLIQUE DE MANIFESTATIONS D'INTERET EN VUE DU  
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'EVALUATION  
DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOT COMMUNAUTAIRE DANS GRAND LOME  
ET MARITIME SUIVI DU PLAN DE MISE A ECHELLE**

**Avis à manifestations d'intérêts n° AMI 015/2024/GC7-TB/UGP**

1. L'Unité de gestion des projets (UGP) du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a obtenu des financements pour la mise en œuvre des services de prévention et de la qualité des soins dans la lutte contre les épidémies à VIH et tuberculose, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du recrutement d'un consultant international pour l'évaluation de la mise en œuvre du DOT (Directly Observed Treatment) communautaire dans les régions Grand Lomé et Maritime suivi du plan de mise à l'échelle.
2. L'objectif de la mission est de recruter un consultant individuel pour faire l'évaluation de la mise en œuvre du DOT communautaire dans les régions du Grand Lomé et Maritime, et ensuite établir un plan de mise à échelle, dans un délai de trente (30) jours ouvrés à compter de la date de notification du contrat approuvé.
3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services.
4. **Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :**
  - 4.1. **Niveau de qualification du candidat pour la conduite de la mission (15 points)**  
*Pour avoir la totalité des points, le candidat doit justifier preuve à l'appui (diplôme ou attestation) :*
    - 4.1.1. être titulaire d'un diplôme de BAC+7 en Médecine ;
    - 4.1.2. être titulaire d'un master en santé Publique ou santé communautaire (toutes spécialités) ;
  - 4.2. **Bonne connaissance par le candidat, du système de santé des pays de la sous-région ouest africaine en général et le Togo en particulier (15 points)**  
*Pour avoir la totalité des points, le candidat doit justifier, documentation à l'appui, avoir une expérience professionnelle de cinq (05) ans dans le système de santé du Togo et d'un des autres pays membres de la CEDEAO ;*
  - 4.3. **Connaissance de la langue française (langue de la mission) (03 points)**  
*Pour avoir la totalité des points, le candidat doit justifier d'un niveau C2 en français ;*

- 4.4. Expérience du candidat dans la planification stratégique en santé (30 points)**  
*Pour avoir la totalité des points, le candidat doit justifier :*
- 4.4.1. avoir réalisé deux (2) missions en matière de planification stratégique en santé d'envergure nationale ;**
- 4.4.2. avoir réalisé au moins une (1) mission de planification stratégique des interventions à base communautaire/santé communautaire ;**
- 4.5. Expérience du candidat dans la gestion programmatique de la Tuberculose (07 points)**  
*Pour avoir la totalité des points, le candidat doit justifier, documentation à l'appui, avoir une expérience professionnelle de trois (3) ans dans la gestion programmatique de la Tuberculose ;*
- 4.6. Références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (30 points)**  
*Pour avoir la totalité des points, le candidat doit justifier, documentation à l'appui, avoir réalisé deux (2) missions relatives à la mise en œuvre du DOT (Directly Observed Treatment) communautaire en dehors du Togo.*
5. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en un document de trente (30) pages environ comportant une lettre de manifestation d'intérêt et tous les documents attestant leurs qualifications et expériences requises dans le cadre du présent avis à manifestations d'intérêt (attestation de travail, attestation de bonne exécution, attestation de service fait etc.), ainsi que toute autre information pertinente pouvant servir à cette fin.
6. Le score minimum pour être qualifié est de 70 points sur 100 points. A l'issue de l'évaluation, un candidat sera sélectionné selon la **méthode de sélection de consultants individuels (c'est-à-dire, le consultant individuel ayant obtenu le score le plus élevé sera invité à soumettre une proposition technique et financière en vue de négociation).**
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires tous les jours ouvrables de **08 heures à 12 heures TU les matins et de 15 heures à 17 heures T.U les après-midis** à l'adresse ci-dessous :  
**secrétariat de l'UGP sis à l'angle avenue de Sarakawa, avenue du 2 février, côté Sud/Est ; Immeuble « Quatre Ministères », rez-de-chaussée, 1<sup>ère</sup> porte à droite. Contacts : 22 20 38 14/15 ; courriel : [ugptogo@ugptogo.org](mailto:ugptogo@ugptogo.org) (à l'attention de Monsieur le Coordonnateur de l'UGP) copie à [approvisionnement@ugptogo.org](mailto:approvisionnement@ugptogo.org).**
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigées uniquement en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous (en personne par dépôt de courrier physique, ou par courrier électronique) au plus tard le **mardi, 30 juillet 2024 à 10 heures 00 TU.**
9. Les dossiers de manifestations d'intérêt seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi, 30 juillet 2024 à 10 heures 30 minutes** à l'adresse suivante : **salle de réunion de l'UGP sise à l'angle avenue de Sarakawa, avenue du 2 février, côté Sud/Est ; Immeuble « Quatre Ministères », 1<sup>er</sup> étage, 2<sup>ème</sup> porte à droite.**

Lomé, le

Le Coordonnateur,

**Dr Kossi DODZRO**